

Mention d'information

Vie mutualiste – Accompagnement et communication

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « **Vie mutualiste – Accompagnement et communication** » dont la finalité est d'accompagner les élus dans l'exercice de leurs missions et de développer l'information et la communication entre la MSA et ses élus.

Le présent traitement a pour **objectifs** de :

- Diffuser des informations aux élus afin qu'ils connaissent l'actualité, les évènements, l'organisation, le positionnement politique de la MSA
- Favoriser les échanges entre élus et avec la MSA notamment à travers un annuaire et un réseau social privé
- Faciliter la remontée d'informations et d'alertes de l'élu vers la MSA : sollicitation d'un adhérent, rencontre avec un partenaire

Le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par la Mutualité Sociale Agricole

Les catégories d'informations traitées sont :

- Les données d'identification
- Les données relatives à la vie professionnelle

Les données des élus sont conservées à la Caisse centrale de Mutualité Sociale Agricole pendant un délai de 3 mois après la fin du mandat des élus. Les données présentes sur les formulaires adhérents, sont conservées durant 1 an à compter de la date de leur collecte.

L'accès aux données personnelles est réservé aux destinataires suivants :

- Aux agents de la caisse de MSA, individuellement habilités par le Directeur de leur organisme, en charge de la vie mutualiste, et du fonctionnement des instances politiques
- Le personnel du département vie mutualiste de la CCMSA, et le personnel assurant le secrétariat des instances politiques.
- Aux délégués eux-mêmes : pour l'annuaire des élus,
- Aux agents de la caisse de MSA individuellement habilités par le Directeur de leur organisme : pour le formulaire adhérent

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, d'effacement, de rectification, de limitation des données qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition pour la newsletter, l'appli et la communication par mail et SMS. Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur Général de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : [Commission Nationale Informatique et Libertés \(CNIL\)](#) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07